Saint-Rémy

Canton de SAINT-RÉMY
Département de SAONE ET LOIRE

DECISION

n° 78 / 21

OBJET : Cimetière, Columbarium et Cavurnes – Tarifs - 2022

Le Maire de la Commune de SAINT-REMY,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment son article L. 2122-22,

VU la délégation du Conseil Municipal accordée à Madame le Maire par délibération n° 60/20 du 24 septembre 2020, l'autorisant à fixer les tarifs des Services Municipaux et complétée par la délibération n°43/21 du 30 juin 2021 autorisant Madame le Maire à demander à tout organisme financeur, l'attribution de subventions en fonctionnement ou en investissement, quels que soient la nature de l'opération et le montant estimé du projet subventionné,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de revaloriser les tarifs municipaux pour le cimetière, le columbarium et les cavurnes.

DECIDE

ARTICLE 1 : A compter du 1er Janvier 2022, les tarifs pour le cimetière, le columbarium et les cavurnes sont fixés comme suit :

CIMETIERE	Simple (1m2) (Carré des enfants)	Simple (2 m2)	Double (4 m2)
Concession de 15 ans	55,00 euros	110,00 euros	220,00 euros
Concession de 30 ans	110,00 euros	220,00 euros	440,00 euros
Concession de 50 ans	220,00 euros	440,00 euros	880,00 euros

COLUMBARIUM

Concession de 15 ans : 210,00 euros
Droit d'ouverture pour chaque urne déposée dans un emplacement : 110,00 euros

CAVURNES

Concession de 15 ans : 340,00 euros

Les frais d'acquisition, de gravure et de pose de la plaque d'identification restent à la charge du concessionnaire.

ARTICLE 2 : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal, conformément aux dispositions de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ARTICLE 3 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution des présentes dispositions qui seront affichées et publiées au Recueil des Actes Administratifs de la Commune, après transmission à Monsieur le Sous-Préfet de Chalon sur Saône. Un exemplaire sera adressé à Madame le Trésorier de Chalon Périphérie.

Fait à SAINT-REMY, le 06 décembre 2021

Florence PLISSONNIER
Maire

MAIRIE de SAINT-REMY (Saône-et-Loire)

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la Sous Préfecture
le - 9 DEC. 2021
et publié, affiché ou notifié
le - 9 DEC. 2021
Florence PLISSONNIER
Maire

MAIRIE de SAINT-REMY (Saône-et-Loire)